



Etude historique

AUTOUR DU CCM

Construction du centre de la cité satellite de Meyrin et évolution des abords du Centre Commercial de Meyrin (CCM)

Périmètre défini par la rue De Livron, la rue des Boudines, l'avenue de Mategnin et l'avenue Sainte-Cécile



accès au CCM depuis l'avenue de Feuillasse, vue des immeubles de Meyrin Parc à l'arrière (AFF n° 11, 1964-65, photo G. Klemm)

Etude sur mandat de la commune de Meyrin, SUTPE
Genève, février 2007

SOMMAIRE		pages
1	BUT DE L'ETUDE	3
2	PROJET DE LA CITÉ SATELLITE Projet initial du Département des Travaux Publics	4
3	PROJET DU CENTRE DE LA CITÉ Modification du projet initial	6
4	L'OPÉRATION MEYRIN-PARC Projet des architectes Addor et Payot	8
5	PROJET DU CENTRE COMMERCIAL (CCM) Du projet initial à la réalisation	10
6	POURSUITE DES PROJETS Plans d'aménagement et constructions	16
7	SERVITUDES Trois servitudes inscrites lors de la construction du CCM	20
8	CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ Cadastre et vues aériennes	22
9	CONCLUSION	29
10	SOURCES ET ANNEXES	30

1 BUT DE L'ETUDE

Le but de la présente étude est de:

- **déterminer les raisons de l'établissement de servitudes sur les parcelles de la commune de Meyrin au profit du Centre commercial de Meyrin (CCM),**

et de

- **déterminer l'utilisation qui en a été faite pendant la période temporelle située entre la construction du CCM et celle du centre médico-social (mairie).**

Pour répondre à ces interrogations, cette étude esquisse l'histoire de la construction de Meyrin Cité, première cité satellite de Suisse.

A travers les différents projets, aussi bien à l'échelle urbanistique (plans d'aménagements) qu'à celle des constructions (requêtes en autorisation pour les différentes constructions), se dégagent les intentions de ses concepteurs menant à la réalisation.

Pour comprendre ce qui a été réalisé, l'étude confronte à ces nombreux projets d'autres types de documents d'archives, qui attestent la réalité construite. Il s'agit de plans cadastraux, photographies aériennes et vues des différents bâtiments réalisés, ainsi que les plans originaux de l'inscription des servitudes.

Des recherches ont été entreprises auprès de différents services de l'Etat de Genève et de la commune de Meyrin. Ont été consultés de plus différents ouvrages et publications sur la cité satellite de Meyrin (voir chapitre 10: sources et annexes).

2 **PROJET DE LA CITÉ SATELLITE** Projet initial du Département des Travaux Publics

Les premiers plans de la Cité satellite de Meyrin, dessinés par les Travaux Publics, sont approuvés par le conseil municipal le 08.07.1957 et par le Grand conseil le 05.07.1958. Le développement de la cité est géré par deux plans:

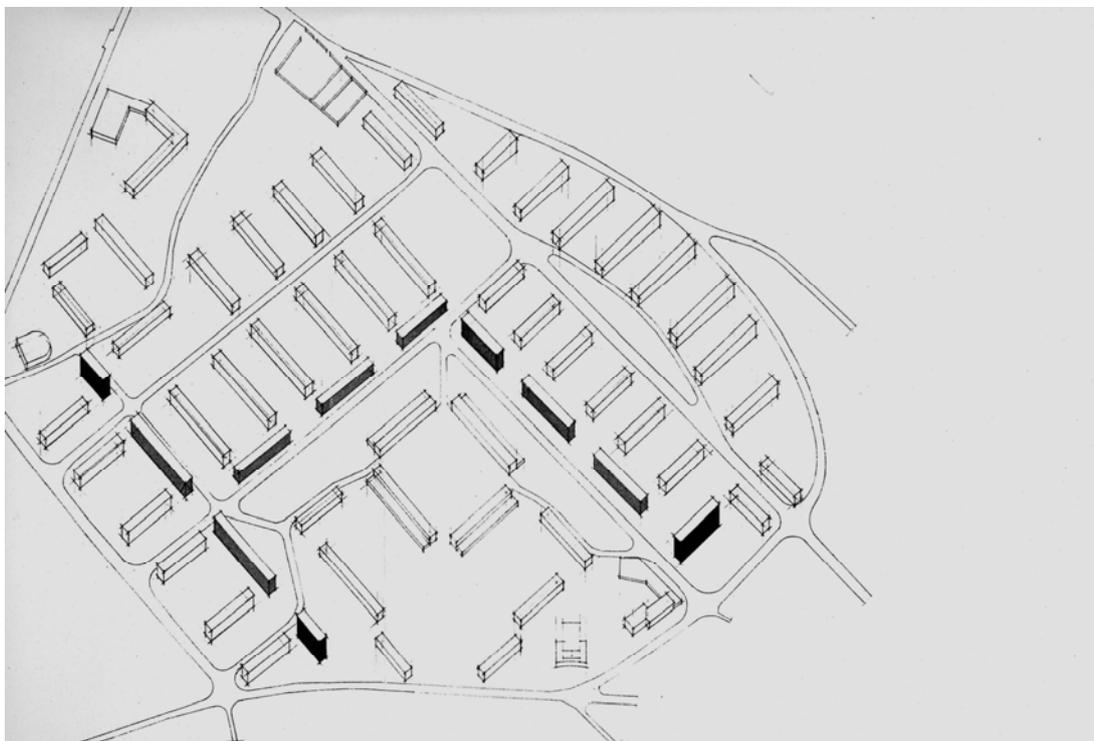
23'709: PROJET D'AMÉNAGEMENT

Le projet d'aménagement 23'709 prévoit au centre de la Cité, au lieu-dit "Les Vernes", la réalisation d'immeubles de bas gabarits avec deux bâtiments hauts (cote d'altitude max. de 464 m.). Le programme prévoit un marché, ainsi qu'une église. Le marché est conçu de manière traditionnelle, avec une grande place et des routes d'accès. La place est bordée par des bâtiments dont le gabarit est de 10 mètres maximum, et des constructions basses.

L'axonométrie ci-dessous, tirée du rapport Oberson de 1995, illustre ce que prévoyait le projet d'aménagement.

23'710: AIRE D'EXPANSION URBAINE, qui sera complété par le plan 24'387

L'aire d'expansion urbaine 23'710 prévoit au centre de la Cité, au lieu-dit "Les Vernes", deux zones de verdure (en pointillé sur le plan), et une importante aire d'expropriation à destination d'installations d'utilité publique (en hachure croisée sur le plan).



Vue axonométrique du projet d'aménagement de la cité satellite, source: Etude directrice de Meyrin Cité, rapport Oberson, mai 1995

3 PROJET DU CENTRE DE LA CITÉ Modification du projet initial

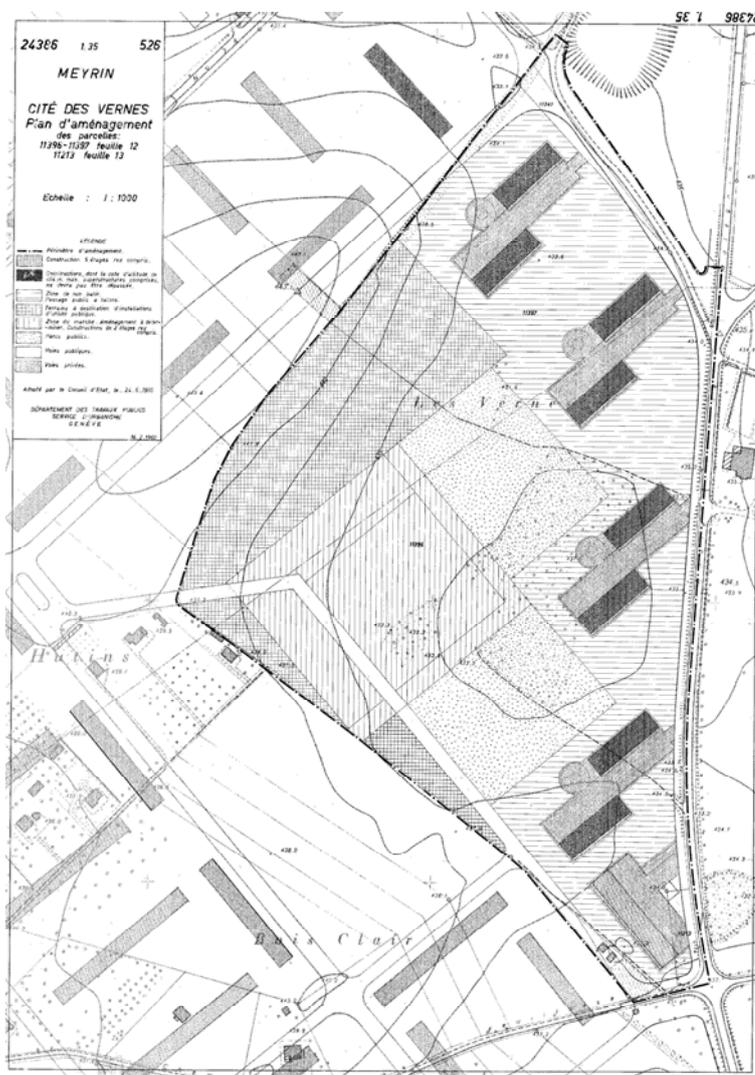
L'aménagement du centre de la Cité au lieu-dit "Les Vernes" a fait l'objet d'un vaste projet mené par les architectes Addor, Julliard, Bolliger et Payot, qui a sensiblement modifié le le projet initial des Travaux Publics.

En effet, ce projet nécessite un nouveau plan d'aménagement (24'386 Cité des Vernes) qui est adopté par le Grand Conseil le 24.06.1960. Ce plan modifie le projet d'aménagement 23'709 mais tient entièrement compte de l'aire d'expansion urbaine 23'710 dont le plan est maintenu.

Le développement des parcelles 11'396 et 11'397 est donc réglé par le plan d'aménagement:

Plan 24'386 CITÉ DES VERNES, source: DT

Le périmètre défini par le liseré annulé et remplace le plan d'aménagement 23'709.



24'386: CITÉ DES VERNES

Ce plan prévoit des constructions sensiblement plus importantes sur la parcelle. Un ensemble de neuf immeubles est planifié le long de l'avenue de Mategin, qui se prolonge par l'avenue Sainte Cécile. Huit d'entre eux, disposés par paires, atteignent le gabarit maximal prévu dans la cité (cote d'altitude max. de 464 m.), ctd. 10 étages rez-compris, et le dernier bâtiment a un gabarit de 5 étages rez compris, ce qui est équivalent aux immeubles situés à proximité dans la cité.

Au centre se trouve la zone de marché dont les aménagements sont à déterminer. Le gabarit des constructions est de 2 étages rez compris. Cette zone correspond au plan 23'710 de l'aire d'expansion urbaine. La zone de marché est subdivisée par une route et une limite de parcelle (11396).

L'axonométrie ci-dessous, tirée du rapport Oberson de 1995, illustre le projet qui a été réalisé.



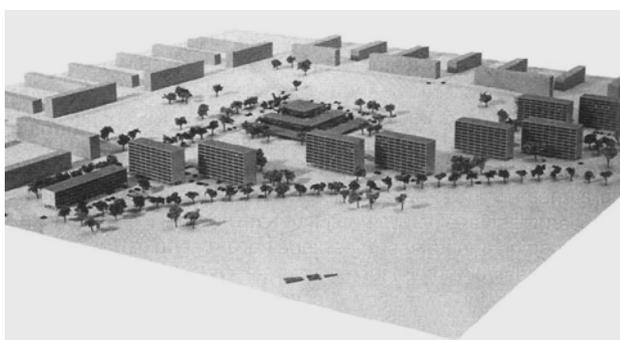
Vue axonométrique de la cité telle qu'elle a été réalisée, source: Etude directrice de Meyrin Cité, rapport Oberson, mai 1995

4 L'OPÉRATION MEYRIN-PARC

Projet des architectes Addor et Payot

Le plan 24'386 Cité des Vernes découle directement du projet des architectes Addor et Payot.

Cette vaste étape de la Cité satellite, appelée "Meyrin-Parc", est menée par cette équipe tant comme opération architecturale et urbanistique que comme opération immobilière. En effet, Georges Addor et Louis Payot déposent la requête en autorisation et Horace Julliard est l'administrateur des Sociétés Immobilières en formation.



Vue de l'opération Meyrin-Parc, source: guide DAEL

Dans sa totalité, l'opération Meyrin-Parc comprend:

- 9 immeubles locatifs, requête 38'879 déposée le 22.03.1960
- un centre commercial, requête 39'497 déposée le 22.06.1960
- une station d'essence, requête 39'832, env. 1960

Requête 38'879: construction de 9 immeubles locatifs avec garages

L'opération Meyrin-Parc est menée par les architectes-promoteurs avec une célérité étonnante (au regard des opérations actuelles).

En effet, alors que la requête pour la construction des 9 immeubles est déposée le 22 mars 1960, une autorisation provisoire permettant de débuter les travaux de terrassement est déjà délivrée le 3 mai, alors que le plan d'aménagement qui modifie le projet d'aménagement initial (23'709) n'est pas encore approuvé. L'arrêté du Conseil d'Etat qui valide le plan d'aménagement 24'386 Cité des Vernes date du 24 juin et l'autorisation définitive pour la construction des 9 immeubles est délivrée le 20 juillet de la même année. Ces formalités, plan d'aménagement (équivalent à un PLQ) et autorisation, n'ont dûé que 120 jours soit environ 4 mois.

Parallèlement, l'agence immobilière Addor et Julliard créent les Sociétés Immobilières Meyrin-Parc A, B, C, D, E, F, G, H, I, K, L, M, O, P, R, et T. L'acte de vente et de cession des parcelles au nom des Sociétés Immobilières précitées a lieu le 4 juillet 1960. En date du 7 juillet, les mêmes Sociétés Immobilières se portent caution solidaire en faveur de l'Etat de Genève pour la participation aux frais d'équipement public du quartier des Vernes, condition

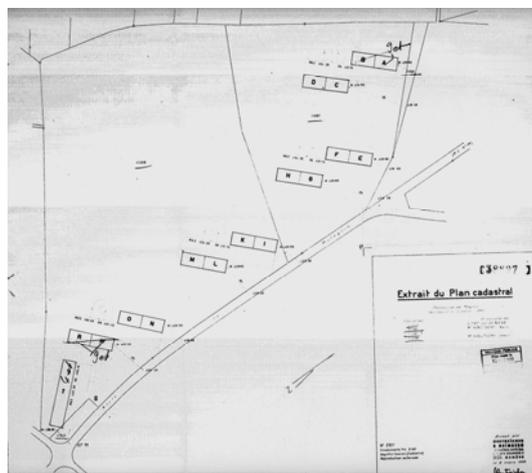
nécessaire au déclassement en 3eme zone des parcelles 11'396 et 11'397, et par là même de la délivrance de l'autorisation de construire. Enfin, les servitudes liées à l'acte de vente entrent en force le 15 juillet de la même année (voir Tableau de mutation n°38/1960, A1598).

Quant bien même le projet se met en place en un temps record, Meyrin-Parc constitue encore aujourd'hui l'ensemble le plus remarquable de la cité satellite de Meyrin et lui confère son identité.

Il faut aussi situer cette opération dans l'oeuvre construite des architectes. Elle est précédée par une autre opération d'envergure, l'ensemble résidentiel de Budé (Addor, Julliard, Honegger frères, Payot, 1958*), puis suivra la construction du Lignon (Addor, Julliard, Bolliger, Payot, Weisz ing., 1963*). Meyrin-Parc est aussi la première opération où une façade rideau est utilisée pour un ensemble de logement collectif, et précède ainsi la façade "kilométrique" du Lignon. Une première façade rideau similaire avait déjà été réalisée pour l'Hôtel de l'Ancre (Addor et Julliard, 1957*). [* dates des requêtes en autorisation]

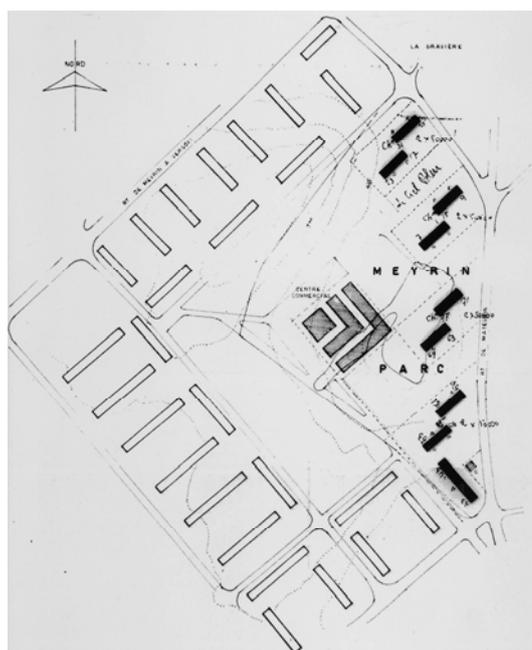
Plan cadastral, requête 38'879, reçu le 18.03.1960, source: microfilms DCTI

Les 9 immeubles à édifier sur les parcelles 11'396 et 11'397 sont situés le long de l'avenue de Mategnin, qui se poursuivra par l'avenue Ste-Cécile (en limite de parcelle). En l'état, il n'y a pas d'autres routes permettant de distribuer les parcelles.



Plan Meyrin Parc - quartier des Vernes, requête 38'879, reçu le 18.07.1960, source: microfilms DCTI

Ce plan, qui est joint au dossier le 18 juillet soit 2 jours avant la délivrance de l'autorisation (20.07.1960), permet de visualiser la totalité de l'opération Meyrin-Parc. C'est le premier plan où apparaît le projet du Centre commercial de Meyrin (CCM). L'accès véhicule se fait depuis le sud, par une route dans la géométrie de Meyrin-Parc (future avenue de Feuillasse), qui permet d'accéder à un large espace bordant sur les côtés sud-ouest et nord-ouest le CCM (projet d'un futur parking). Une autre route suit la limite de la parcelle à l'ouest, et rejoint en diagonale les routes planifiées pour le reste de la cité.



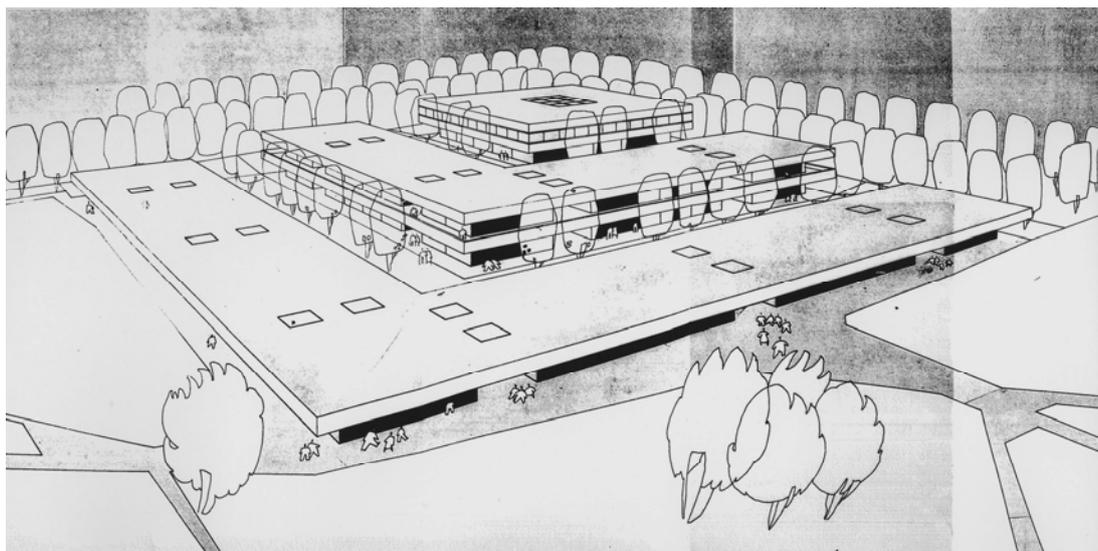
5 **PROJET DU CENTRE COMMERCIAL (CCM)** Du projet initial à la réalisation

Le projet initial du Centre Commercial de Meyrin (CCM) est planifié avec le même élan que les 9 immeubles précités. La requête est déposée par Georges Addor pour la Société Immobilière Centre Commercial de Meyrin-Parc dont l'administrateur est Horace Julliard.

La requête 39'497 porte sur la construction d'un centre commercial, avec cinéma et restaurant. Elle est déposée le 22 juin 1960, soit environ 3 mois après celle pour la construction des 9 immeubles (38'879). Une première autorisation est délivrée le 30 novembre de la même année. L'adresse du centre commercial n'est toujours pas fixée puisqu'il est indiqué dans le libellé de l'autorisation "rue interne de la Cité Satellite".

Requête 39'479: construction d'un centre commercial, avec cinéma et restaurant

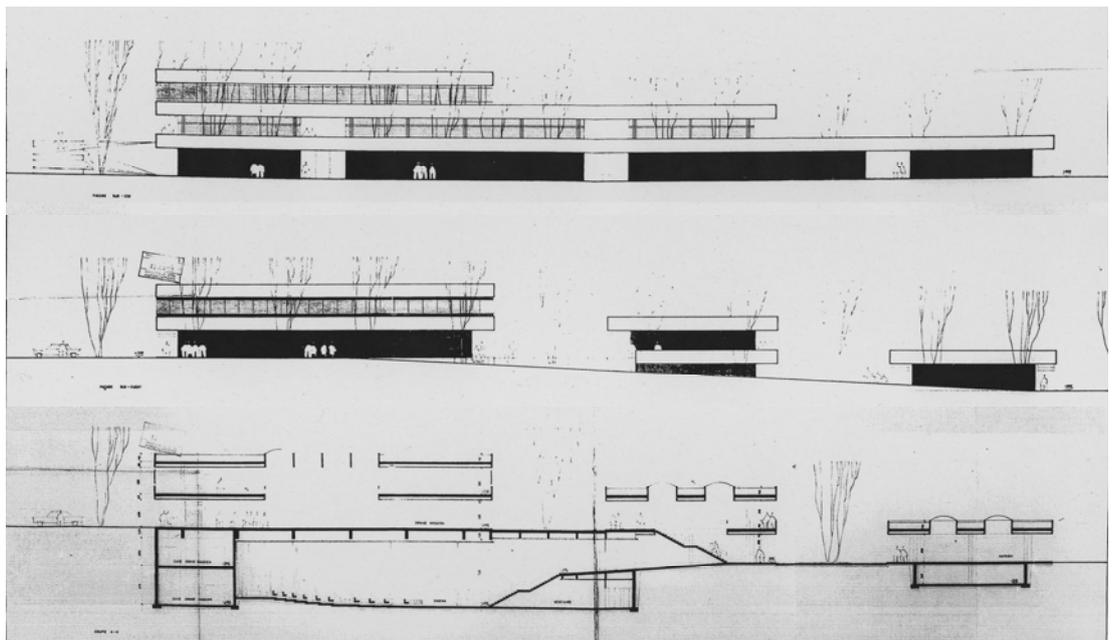
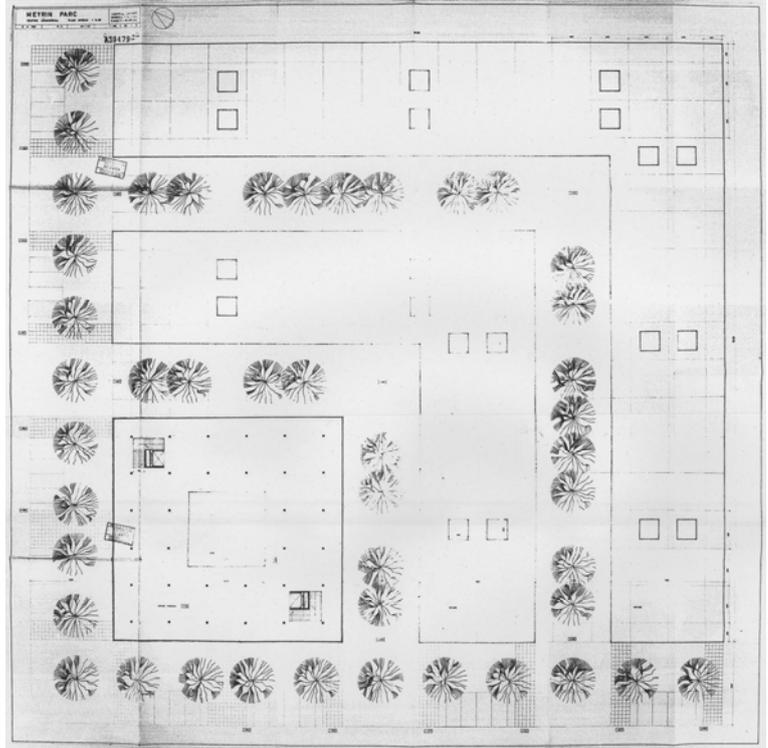
Le projet de ce premier centre commercial de Suisse se réfère au concept des rues marchandes que l'on trouve dans les villes traditionnelles. Deux rues en forme d'équerre communiquent entre elles par des passages et escaliers glissés entre les magasins, comme il s'en trouve d'ailleurs au centre ville de Genève. Les bâtiments, deux en forme d'équerres et un carré, sont inscrits dans le gabarit de 2 étages rez compris (plan d'aménagement 24'386), quand bien même le sous-sol renferme l'important programme du cinéma (Cosmos). La disposition en coupe des deux rues à des niveaux décalés permet à la fois d'exploiter les sous-sols en magasins et de faire profiter les utilisateurs de chaque bâtiment de dégagements visuels sur les immeubles de Meyrin-Parc, le paysage du Salève et du Mont-Blanc. Telle une colline artificielle, cette forme urbaine s'adapte à la topographie naturelle. L'importante végétation participe à la qualité des espaces publics dans les rues et sur le parking, caché par les arbres.



Vue perspective du CCM depuis Meyrin-Parc, requête 39'479, document reçu le 22.06.1960, source: DCTI

Le plan indique l'implantation des bâtiments, en forme d'équerres et de carré. Des prises de lumière sont indiquées en toiture sur les passages. Les rues marchandes sont plantées d'arbres, de même que le parking. Seule la partie du parking sur la parcelle du CCM est dessiné dans le plan ci-dessous.

Plan du CCM, requête 39'479, document reçu le 22.06.1960, source: DCTI



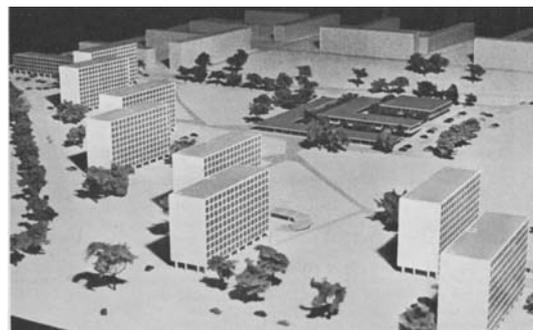
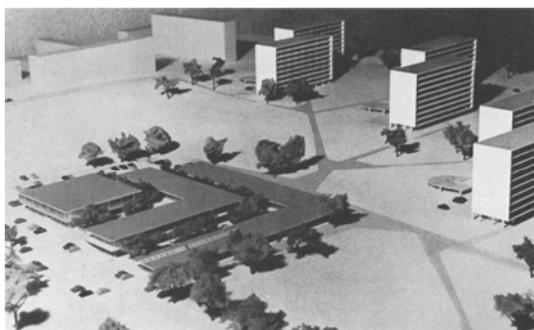
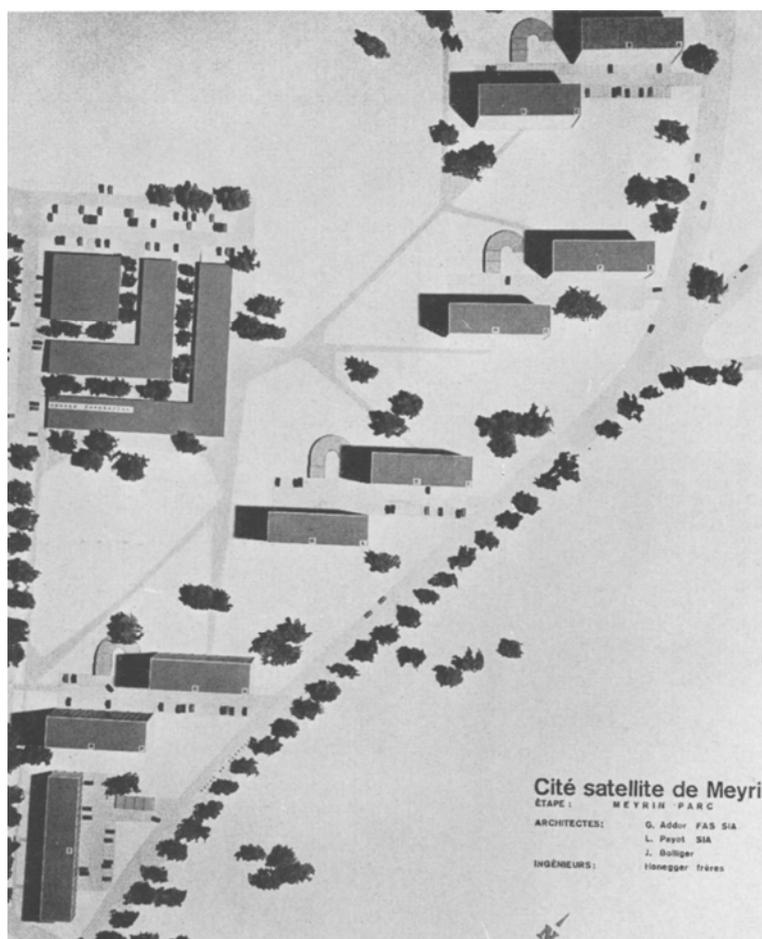
Façades et coupe du CCM, requête 39'479, document reçu le 22.06.1960, source: DCTI

La maquette du projet de Meyrin-Parc permet d'apprécier la relation entre l'ensemble des 9 immeubles de Meyrin-Parc et son centre commercial: un volume construit en forme de colline, des vues lointaines dégagées, et un d'impact faible du volume sur le parc adjacent.

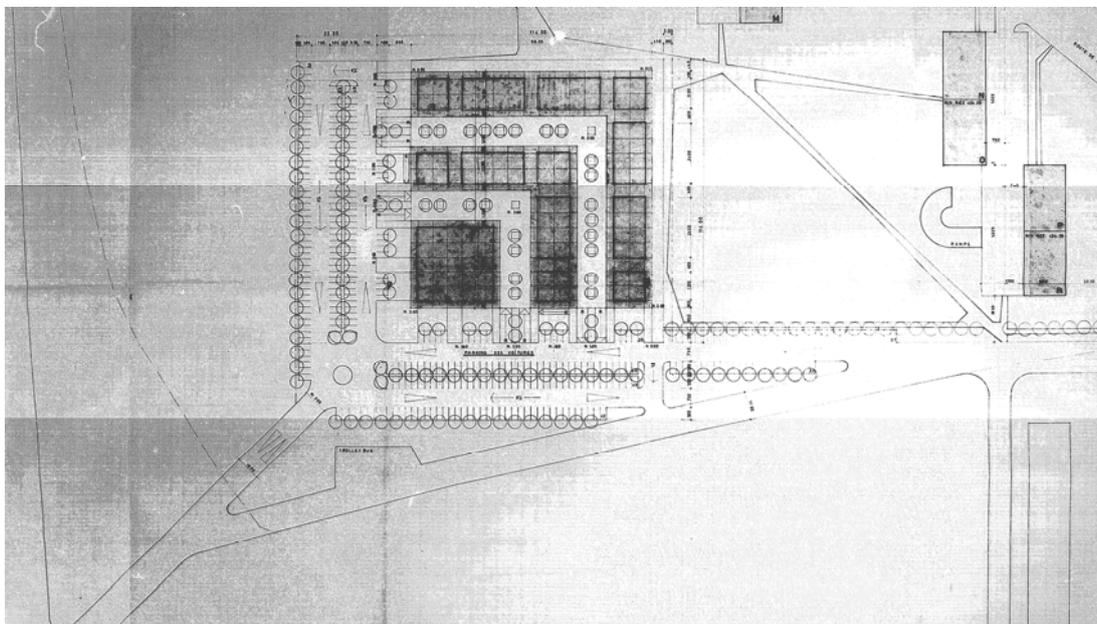
Mais surtout la maquette nous éclaire sur les raisons qui ont motivé l'inscription d'une **servitude d'usage le plus étendu** grévant les terrains appartenant à la commune de Meyrin, inclus dans l'aire d'expropriation à destination d'installations d'utilité publique selon le plan d'aménagement 23'710. En effet, il était prévu que cette servitude soit utilisée pour la réalisation d'un parking attenant au centre commercial.

Maquette de l'opération Meyrin-Parc, source: revue Architecture Formes et Fonctions n° 7, 1960-61, (pour les 3 photos)

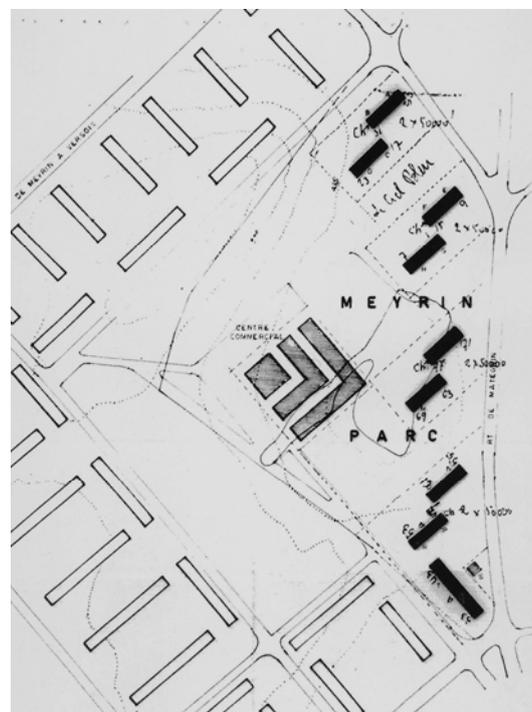
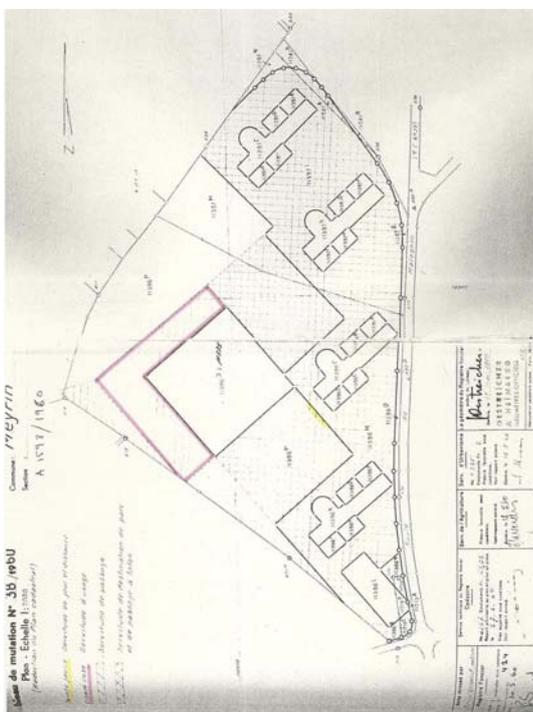
La position du parking du CCM, en équerre inversée, est clairement lisible. De même les voitures stationnées sont représentées dans la maquette.



Etablis entre juin et juillet 1960, les trois plans ci-dessous attestent les raisons et la destination de la servitude d'usage par plusieurs sources: le requête du CCM (39'479), les servitudes de passage et d'usage (TM 38-1960) et la requête de Meyrin-Parc (38'879).



Plan de situation du CCM avec ses accès routiers et son parking, requête 39'479, document reçu le 22.06.1960, source: DCTI



Plan des servitudes d'usage et de passage inscrites le 15 juillet 1960, Tableau Mutation 38-1960, source: RF (à gauche) et Plan Meyrin Parc - quartier des Vernes, requête 38'879, reçu le 18.07.1960, source: DCTI (à droite)

Modifications du projet initial par des requêtes complémentaires

Le projet initial du CCM, autorisé le 30 novembre 1960, va subir encore d'importantes modifications. Certes le gabarit ne sera pas modifié, mais le sous-sol va être agrandi sensiblement et comportera une rue souterraine de livraison, à laquelle on accède par des rampes (depuis ce qui deviendra l'avenue de Feuillasse).

Enfin, le parking ne sera pas réalisé, ce qui est attesté dans un document enregistré dans la requête 39'479, remis le 9 octobre 1964, indiquant l'état cadastral (Tableau de Mutation 73/1964). En effet, le parking dessiné correspond à l'actuel parking P1. Cette information vient aussi confirmée par le plan original de l'inscription de la servitude de passage à tous usages concernant les rampes d'accès au sous-sol du CCM (Tableau de Mutation 75/1964).

Les modifications du projet initial s'échelonnent comme suit:

Requête 39479-2, documents reçus le 13.04.1961

Dans le courrier des architectes accompagnant la requête, il s'agit du dépôt des plans définitifs du cinéma. Les plans indiquent déjà un agrandissement substantiel du sous-sol avec une rue souterraine de livraison pour les camions.

39479-3, documents reçus le 30.06.1961

Dans le courrier des architectes accompagnant la requête, il est demandé la surélévation d'un étage (du bâtiment carré), qui ne sera pas acceptée car le gabarit du plan d'aménagement 24'386 est de 2 étages rez compris.

39479-4, documents reçus le 08.08. 1962

Il s'agit du projet définitif, avec les plans d'exécution à l'échelle 1:50. Aucun plan ne mentionne la localisation ou le dessin du parking.

Le permis d'habiter du CCM est délivré le 14 octobre 1966, probablement largement après l'ouverture du CCM d'après les photographies d'archives publiées.



L'accès au centre commercial depuis l'avenue de Feuillasse et vue d'une des rampes de parking, source: Architecture Formes et Fonctions n° 11, 1964-65

6 POURSUITE DES PROJETS

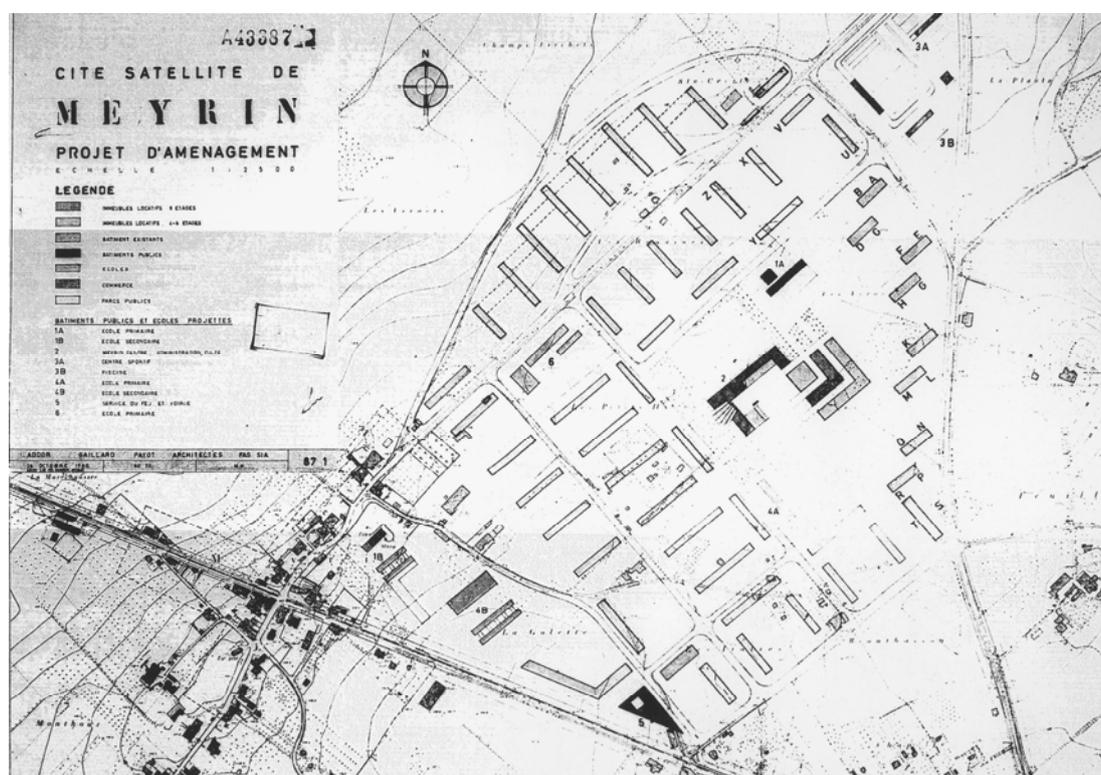
Plans d'aménagement et constructions

Constructions et projet d'aménagement des architectes Addor et Payot

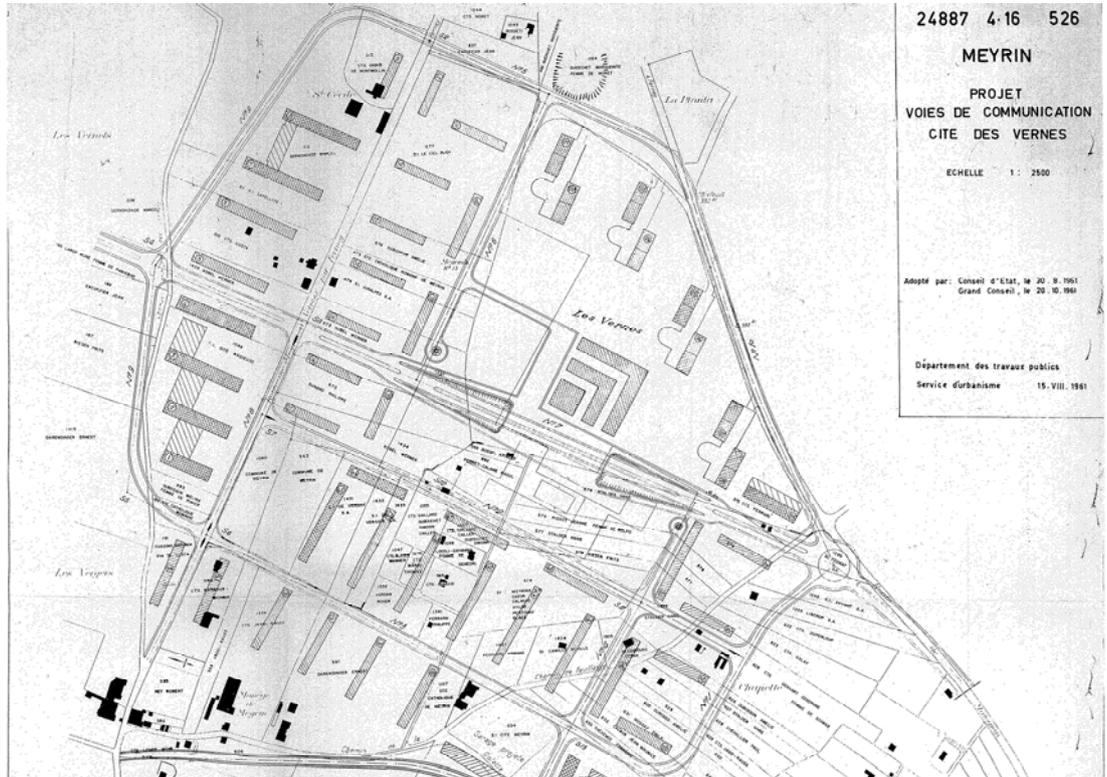
L'ensemble de Meyrin-Parc est complété par les mêmes architectes avec MM. Gaillard et Malnati pour la réalisation de l'école des Boudines (requête déposée en 03.04.1962 et autorisé le 10.08.1962).

En dehors du périmètre de la présente étude, les architectes Addor et Payot ont réalisé une autre opération dénommée Ciel Bleu qui comportait initialement 5 immeubles de même type (requête déposée le 23.05.1961 et autorisée le 15.03.1963), dont seul 4 ont été réalisés.

Le projet d'aménagement des architectes Addor, Payot et Gaillard, daté du 26 octobre 1960 et modifié le 15 mars 1962 (probablement pour ajouter sur le plan l'école des Boudines), est le plan le plus rigoureux et abouti au niveau urbain. Il énonce clairement les intentions spatiales de la Cité satellite avec des vues dégagées entre les immeubles dans les quatre directions. L'implantation des bâtiments est parfaitement réglée. Le centre de la cité se dessine. En effet, accolé au centre commercial se trouvent les équipements civiques de la cité, appelés "Meyrin Centre, administration, culte" (voir sur le plan point 2). Ce projet de centre civique définit une place (piétonne). Cette implantation exclu de facto la réalisation du parking prévu initialement et confirme la localisation du parking réalisé (actuel parking P1).



Cité satellite de Meyrin, projet d'aménagement, Addor Gaillard Payot architectes FAS SIA, 26.10.1960 (mod. 15.03.1962). Plan inclu dans la requête 43'387 pour l'école des Boudines, source: DCTI



Plan 24'887 PROJET VOIES DE COMMUNICATION CITÉ DES VERNES, source DT



PROJET D'AMENAGEMENT DE LA CITE MEYRIN [dit plan Marais], 1963, source: 1896-2001, Projets d'urbanisme pour Genève

Projets d'aménagements du Département des Travaux Publics

Deux projets viendront encore s'ajouter. Le premier concerne l'aménagement des voies de communication de la cité des Vernes (24'887) et est approuvé par le Grand Conseil le 20 octobre 1961. Le second fait partie des plans d'aménagement de la région urbaine, dits plans Marais, et date de 1963.

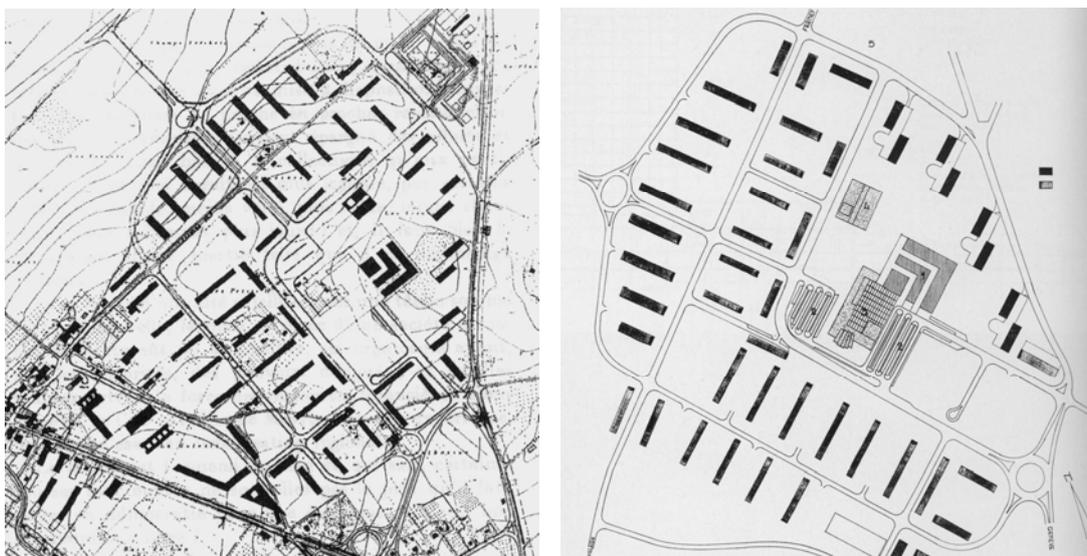
Plan 24'887 PROJET VOIES DE COMMUNICATION CITÉ DES VERNES

Ce projet concerne le réseau routier de la Cité satellite. Il prévoit une route traversant le centre de la cité qui passe en tunnel devant le CCM, avec d'importantes tranchées à l'aval et l'amont de celui-ci. Le plan mentionne aussi le parking initialement prévu pour le CCM, avec des accès depuis la future avenue de Feuillasse et la rue des Boudines. Un rond point est aussi prévu à l'entrée de la rue de Feuillasse. Ces aménagements décrits ne seront pas réalisés.

PROJET D'AMENAGEMENT DE LA CITE MEYRIN [dit plan Marais]

Le plan indique en jaune le réseau routier, tel qu'il sera réalisé: la rue De Livron et la rue des Boudines sont reliées, on accède au parking du CCM par la rue de Feuillasse, les rampes sont dessinées, de même que le parking P1 tel qu'il a été construit. D'autre part, le plan indique un certain nombre de projets d'aménagement concernant les bâtiments (en rouge) et le réseau de cheminements piétons (en pointillé). L'implantation de futur Centre Médico-social correspondra à ce plan.

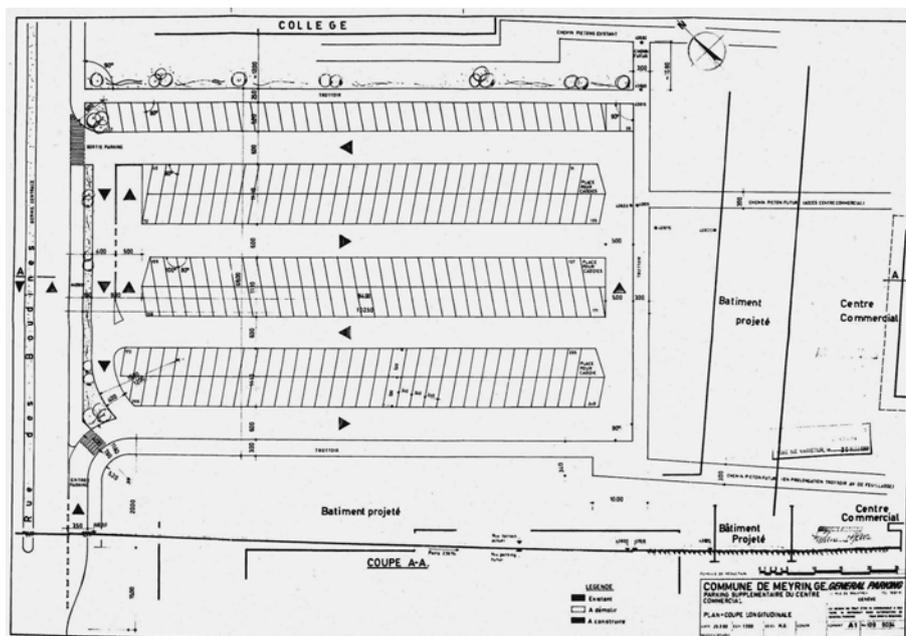
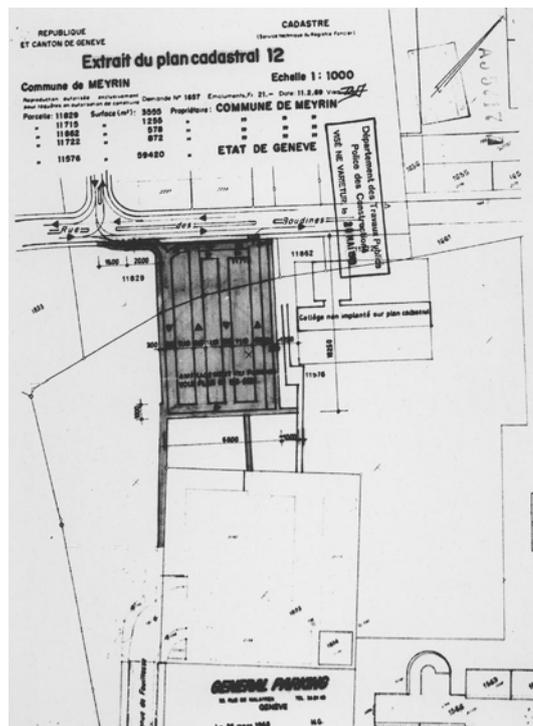
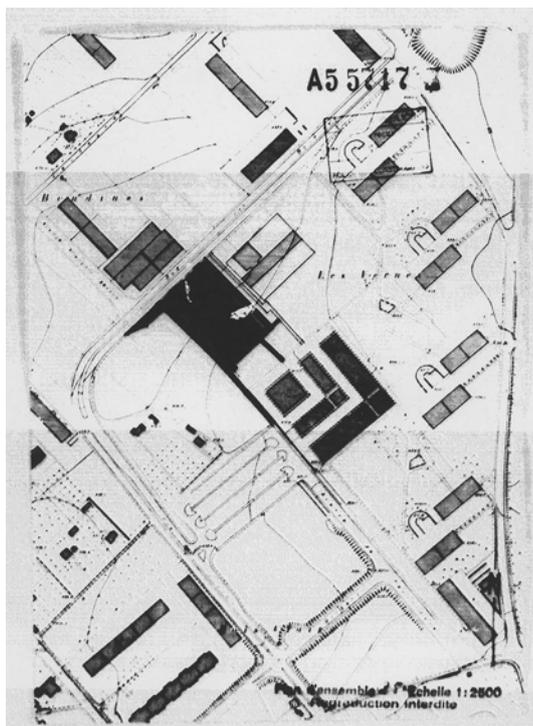
Plans de la Cité satellite publié par Addor et Payot



Plan publié par les architectes en février 1964, source: B TSR (à gauche) et **Plan publié par les architectes en 1965**, source: AFF n° 11 (1964-65). Légende: 1 - centre commercial, 2 - parking, 3 - centre culturel et religieux, 4 - école, 5 - centre sportif (à droite)

Construction du parking P2 et du Centre Médico-social (CMS)

Le 5 juin 1969 est autorisée la construction du parking P2 sur la rue des Boudines. Le plan mentionne déjà le futur CMS, indiqué comme "bâtiment projeté" et les deux passages reliant le parking au CCM sont clairement dessinés.



Plan du parking P2, requête 55'717, plans *ne varietur* du 20.05.1969, source: DCTI

7 SERVITUDES

Trois servitudes inscrites lors de la construction du CCM

(Servitude type F) Usage ID 2004/013061, 13721

Exercice: une servitude d'usage le plus étendu

n° origine	nom du plan	date adoption
A1598	Plan de servitude n° RS 13721 F4 relatives aux usages divers	15 juillet 1960

(Servitude type C) Passage ID 2004/013062, 13722

Exercice: une servitude de passage le plus étendu jusqu'au moment où les routes prévues sur le F.S seront établies et utilisables

n° origine	nom du plan	date adoption
A1598	Plan de servitude n° RS 13722 C3 Relatives au droit de passage	15 juillet 1960

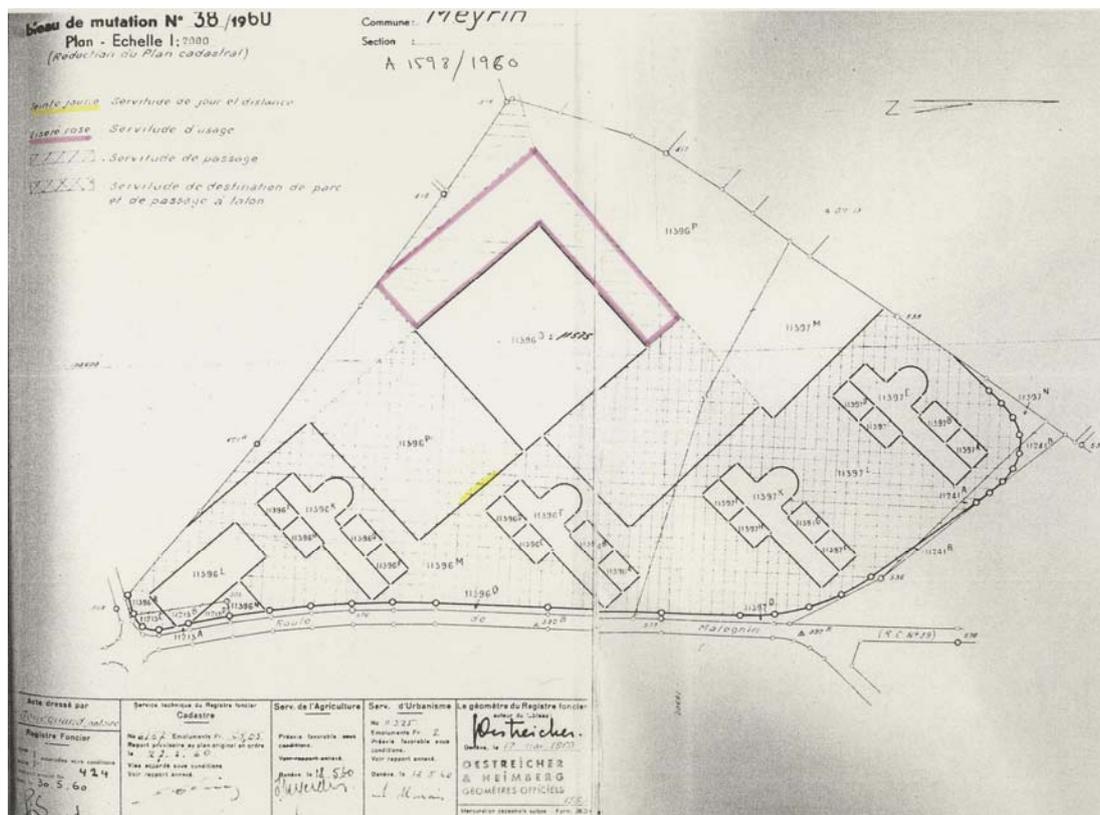


Tableau de mutation n°38/1960. Plan d'origine de l'inscription de la servitude A1598 relative aux servitudes suivantes: RS 13721 (usage) et 13722 (passage). Pièce faisant partie de l'acte de cession et vente des parcelles, 1598/1960 du 4 juillet 1960, source: RF

(Servitude type C) Passage à tous usages ID 2004/013067, 13728

Exercice: une servitude de passage à tous usages la plus étendue possible

<i>n° origine</i>	<i>nom du plan</i>	<i>date adoption</i>
A1279	Plan de servitude n° RS 13728 C2 Passage à véhicules	8 mai 1973

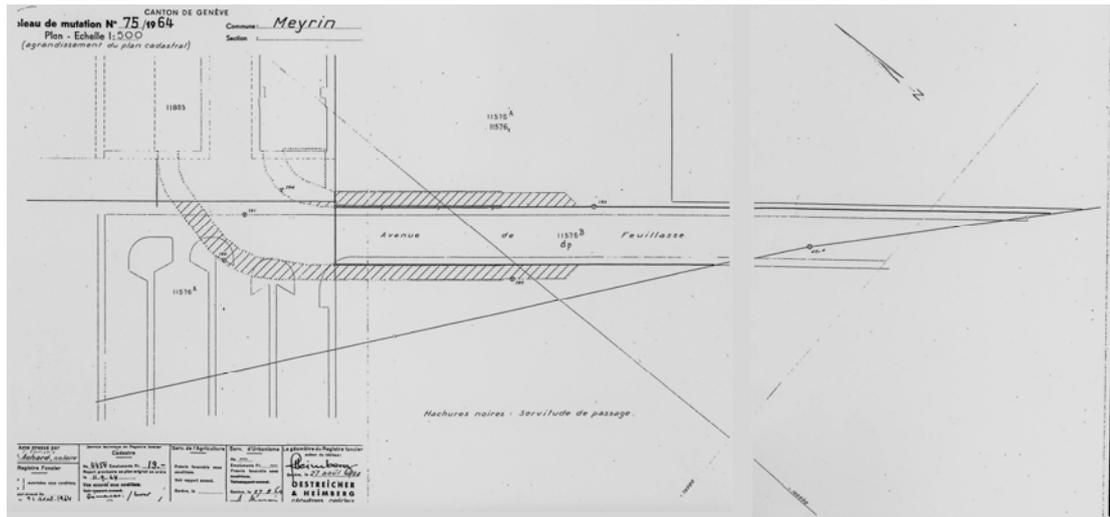


Tableau de mutation n°75/1964. Plan d'origine de l'inscription de la servitude A1279 relative à la servitude RS 13728 (passage à tous usages), source: RF

8 CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ

Cadastre et vues aériennes

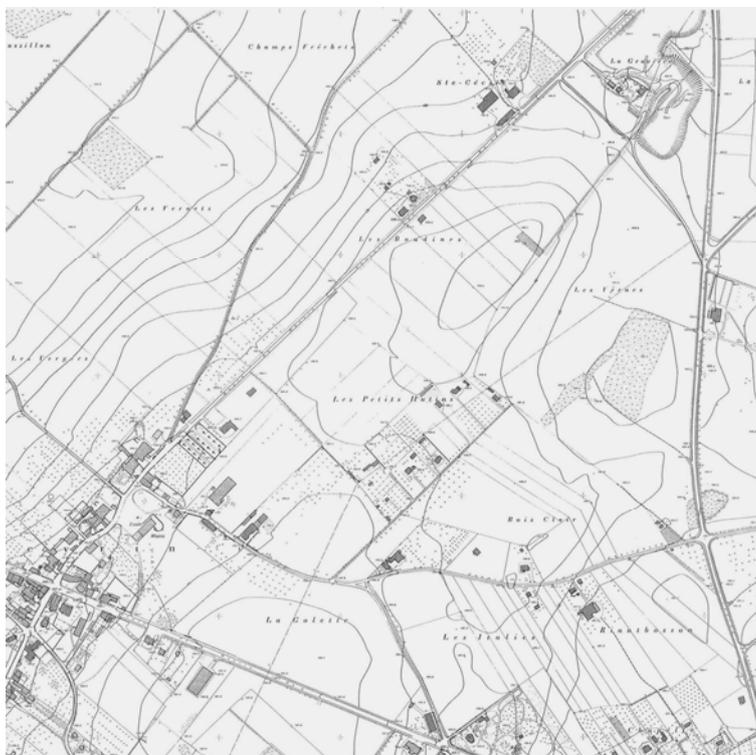
Après avoir passé en revue les différents projets, aussi bien à l'échelle urbanistique (plans d'aménagements) qu'à celle des constructions (requêtes en autorisation pour les différentes constructions), vient le moment de la confrontation avec ce qui a été réalisé.

Les plans du cadastre de Meyrin (feuille n° 25) et les photographies aériennes d'archives sont les documents les plus à même d'attester la réalité construite.

Source des documents: Direction cantonale de la mensuration officielle (DCMO)

Plan cadastral en 1954

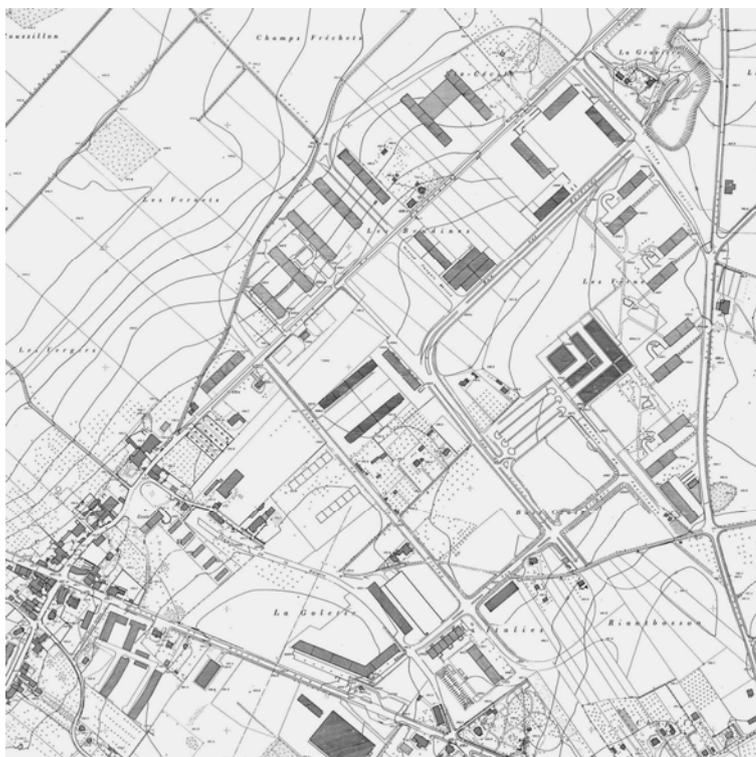
Ce plan montre le tissu agricole de Meyrin avant la construction de la Cité satellite: la parcelle qui nous intéresse, où sera construite la Cité des Vernes, est bordée par la route menant au village de Mategnin et par un chemin menant à la gravière (future avenue Sainte-Cécile).



Plan cadastral en 1969

L'essentiel du centre de la Cité des Vernes est réalisé: les 9 immeubles de Meyrin-Parc et son centre commercial (CCM), le parking P1 (et non le parking projeté pour lequel une servitude d'usage a été inscrite). L'accès au parking se fait depuis l'avenue de Feuillasse où se trouvent les rampes d'accès au sous-sol du CCM, et par l'avenue De Livron.

Sont cadastrés aussi les 4 immeubles réalisés de l'opération Ciel-Bleu. A noter qu'il manque l'école des Boudines sur ce plan.



Plan cadastral en 1978

La totalité de la Cité satellite est construite. Dans le périmètre de l'étude ont été construits: le parking P2, le centre médico-social (CMS, et actuelle mairie), l'école de Livron et le centre religieux catholique et protestant.

Viendront s'ajouter plus tard Forum Meyrin avec l'aménagement de la place des Cinq Continents sur l'actuel P1.

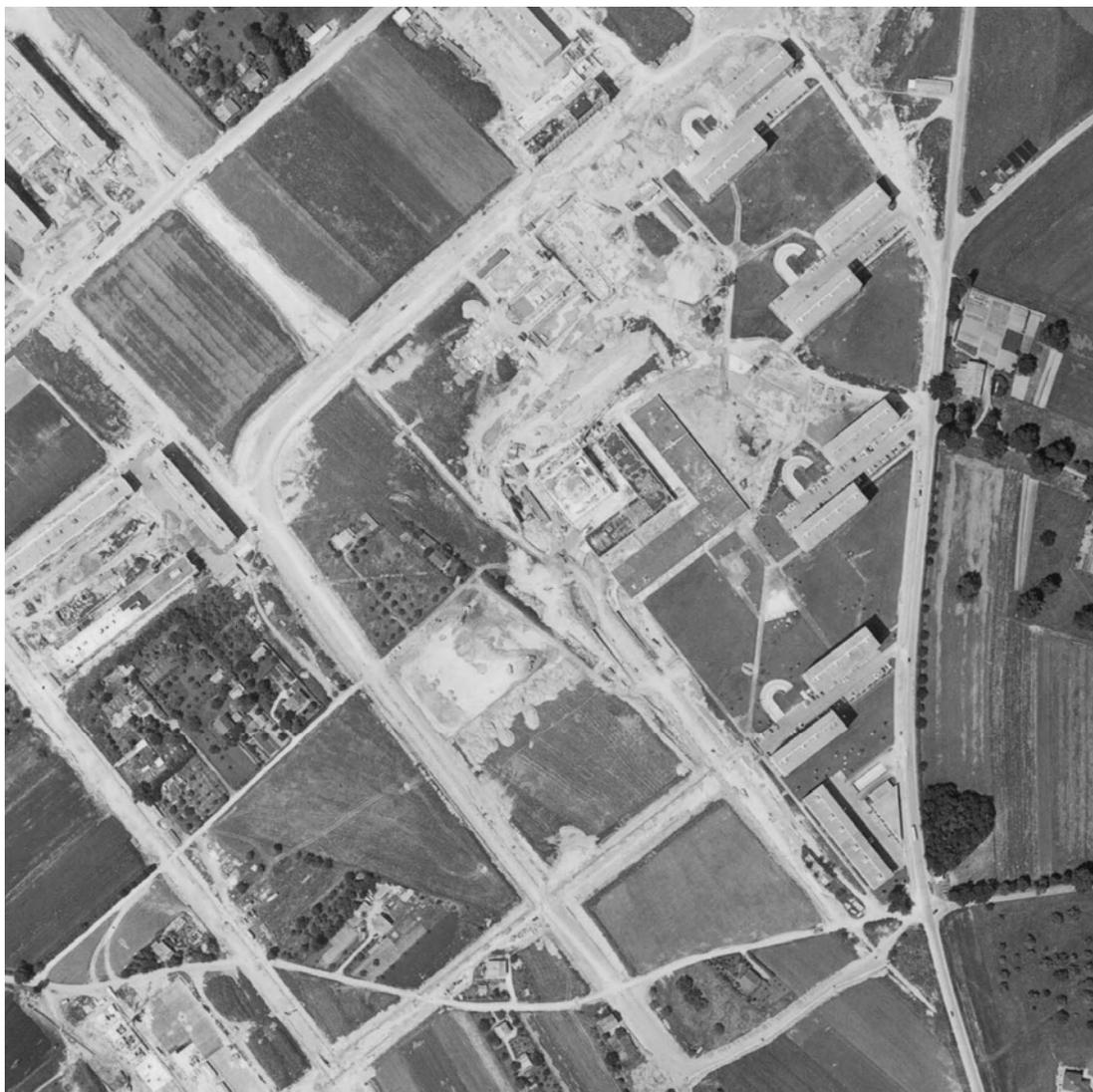


Vue aérienne en 1963

La Cité satellite de Meyrin est en plein chantier. Cette vue d'archive permet de voir l'impact de la construction des nouvelles routes sur le tissu agricole. La jonction de la rue De Livron avec l'avenue des Boudines correspond au Plan Marais. Au centre du quartier des Vernes, l'ensemble des 9 immeubles de Meyrin-Parc et sa station service est achevé: on voit déjà les voitures des habitants sur les parkings.

Le chantier du centre commercial de Meyrin-Parc (CCM) est bien avancé: on voit les trémies des rampes d'accès au sous-sol, les toitures des deux bâtiments en forme d'équerre sont à peu près terminées, le bâtiment carré est déjà élevé. Bien que la forme n'est pas encore clairement lisible, il semble que des travaux de terrassement ont déjà été entrepris pour le futur parking P1.

Au nord du CCM, l'école des Boudines est en construction: on peut lire les excavations des salles qui seront contenues dans le socle du bâtiment. Plus au nord l'opération Ciel-Bleu est bien avancée.

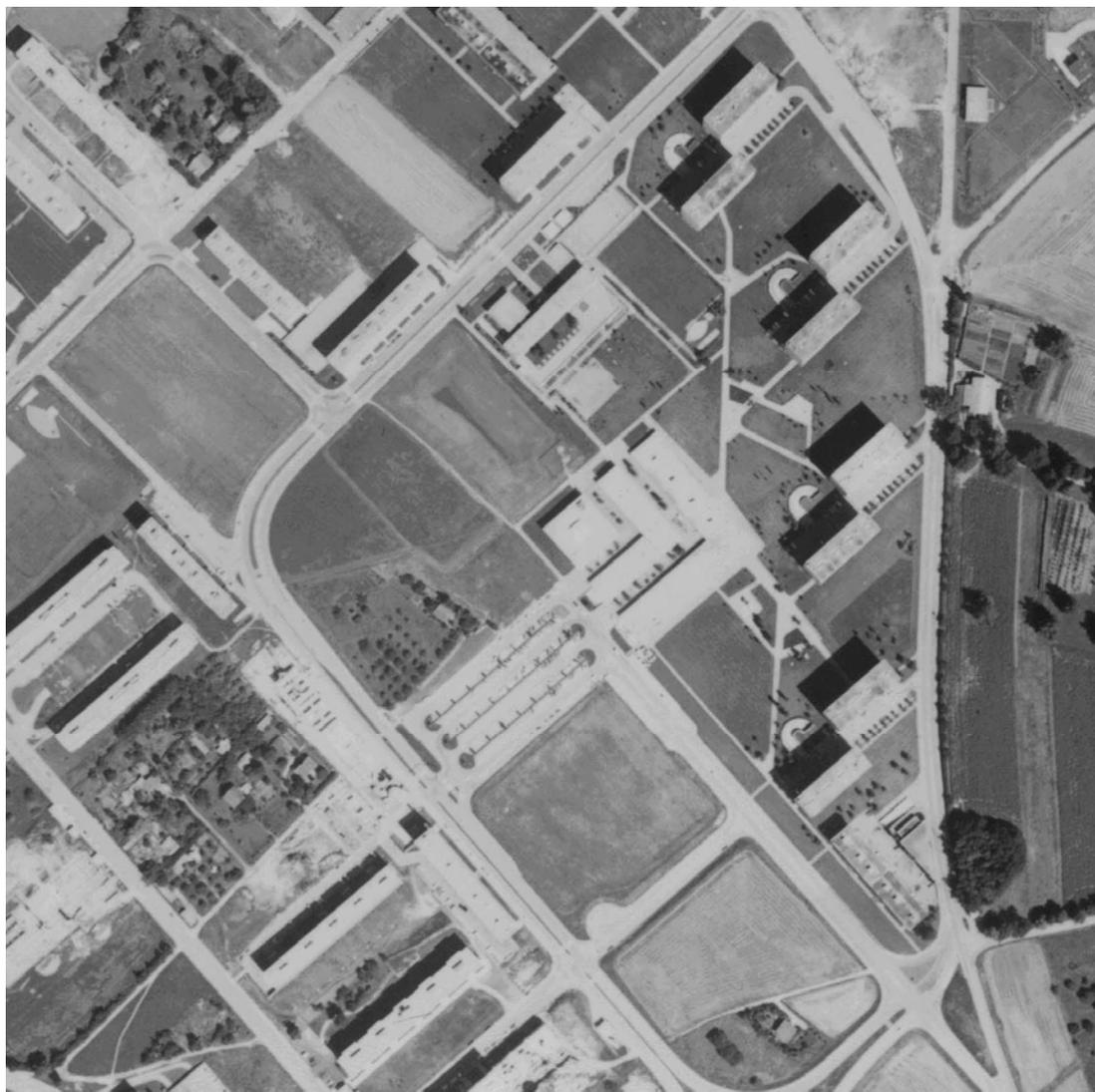


Vue aérienne en 1968

L'essentiel du centre de la Cité des Vernes est réalisé: les aménagements extérieurs autour des 9 immeubles de Meyrin-Parc sont terminés.

Le Centre commercial de Meyrin-Parc (CCM) est terminé et aménagé avec des plantations, de même que le parking P1, qui ne correspond pas au parking projeté pour lequel une servitude d'usage a été inscrite. L'accès au parking se fait depuis l'avenue de Feuillasse où se trouvent les rampes d'accès au sous-sol du CCM, et par l'avenue De Livron.

L'école des Boudines est terminée ainsi que l'ensemble des routes importantes de ce secteur: l'avenue de Mategin prolongée par l'avenue Sainte-Cécile, la rue des Boudines continue avec la rue De Livron, et l'avenue de Feuillasse comme accès principal au CCM. Alors que le grand giratoire au sud de la cité n'est pas encore connecté à la route de Meyrin, l'accès à la Cité satellite se fait principalement par l'avenue de Mategnin, qui donne ainsi directement accès à l'avenue de Feuillasse.



Vue aérienne en 1969

Aux constructions présentes sur le périmètre de l'étude est venu s'ajouter le parking P2 situé au nord du CCM, contigu à l'école des Boudines.

A l'angle de la rue De Livron et de la rue des Boudines a été aménagé un terrain de football provisoire, qui existe encore aujourd'hui.

Cette photographie a été prise un jour de grande animation: à proximité du bâtiment carré du CCM, sur la parcelle de la commune de Meyrin, a lieu une fête foraine. Il se trouve une tente, deux carrousels et de nombreuses roulottes. Le parking P1 est bien occupé. Dans le CCM, on voit qu'une partie de la rue haute a été couverte avec une tente.

La cité bénéficie d'une accalmie de travaux: il n'y a pas de grands chantiers ouverts à proximité du centre et la vie doit y être agréable.



Vue aérienne en 1972

La Cité satellite est à nouveau en grand chantier.

Aux abords direct du CCM, on voit les palissades qui se dressent en vue de la construction du centre médico-social (CMS). A cette fin, une rangée des places du parking P2 a été temporairement supprimées.

Une activité est visible sur les terrains de la commune à proximité du bâtiment carré du CCM, mais il est difficile de déterminer laquelle d'après cette photographie.

Au sur du parking P1, l'école de Livron est en pleine construction.

Plusieurs autres grands chantiers sont en cours pour la réalisation d'immeubles d'habitation, dont les plus importants sont: les deux opérations menées par l'architecte Malnati au nord et au sud de la rue de Livron, ainsi que la construction d'immeubles à la rue de la Prulay.



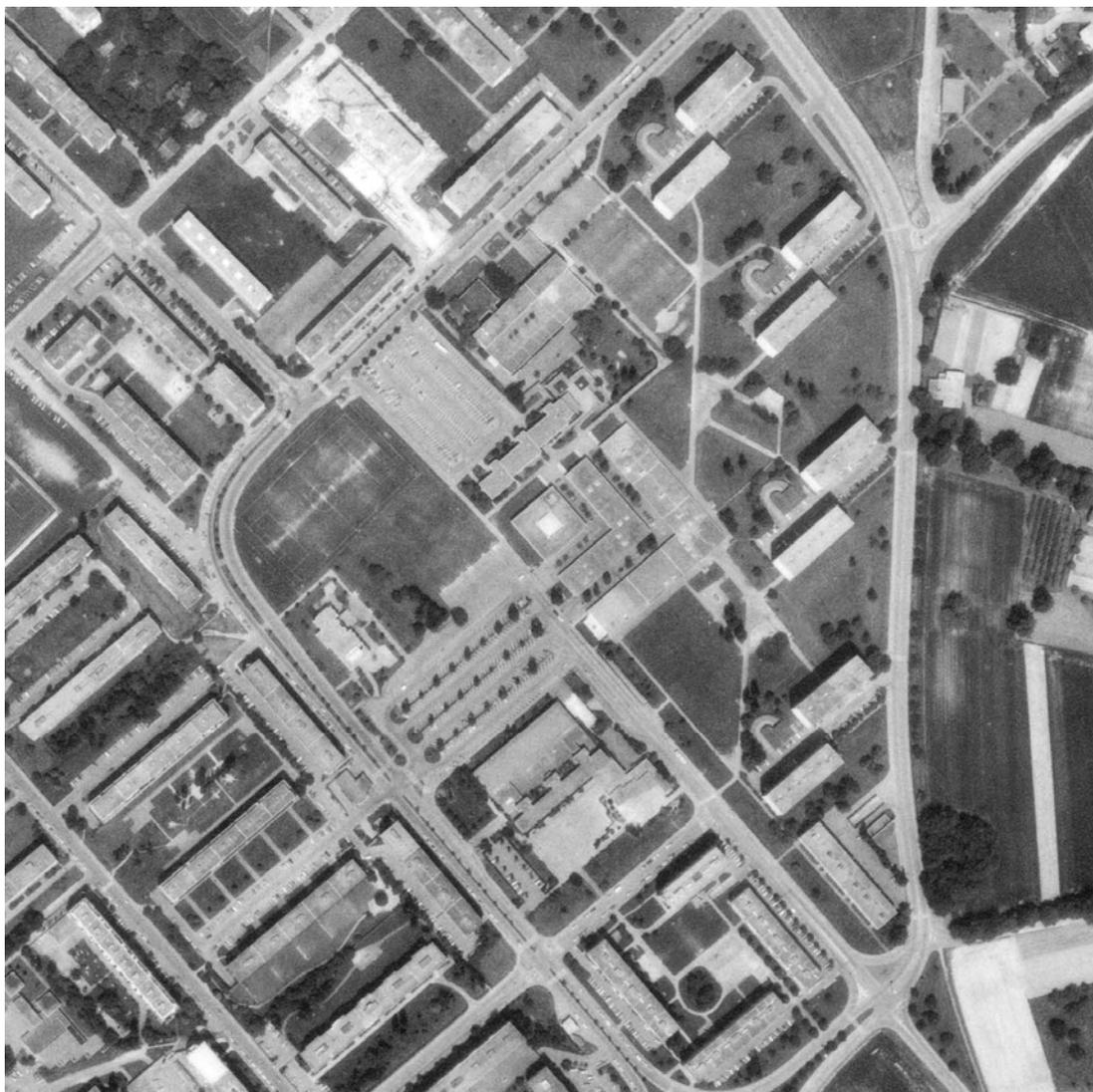
Vue aérienne en 1983

La totalité de la Cité satellite est construite, à quelques exceptions près. Dans le périmètre de l'étude, le centre médico-social (CMS) est terminé avec ses aménagements extérieurs. de même l'école de Livron et le centre religieux sont construits et utilisés.

A proximité directe du bâtiment carré du CCM, sur la parcelle de la commune de Meyrin, se trouve une place rectangulaire, probablement destinée à des manifestations. La forme de cette place ne correspond pas à la délimitation de la servitude d'usage au profit du CCM.

Cette vue montre le centre de la cité dans une forme presque aboutie. Il ne manque que la construction du Forum Meyrin, ainsi que l'aménagement de la place des Cinq Continents sur une partie du parking P1, qui viendront s'ajouter plus tard.

Au coeur de la cité, on voit clairement la qualité des espaces de rues à l'intérieur du CCM, qui était encore dans son état original, avant les multiples transformations qu'il subira par la suite.



9 CONCLUSION

Au vu des éléments mis à jour dans cette étude historique, il est possible de donner les précisions suivantes sur ces trois servitudes:

(Servitude type F) Usage ID 2004/013061, 13721, Exercice: une servitude d'usage le plus étendu

Conclusion de l'étude: Cette servitude d'usage a été établie pour la réalisation d'un parking autour du CCM. Le projet relatif à l'inscription de la servitude n'a jamais été réalisé selon ce plan; le parking réalisé se situe entre le CCM et la rue De Livron (correspondant au parking P1). La servitude aurait dû être modifiée en conséquence au moment de la réalisation du parking.

(Servitude type C) Passage ID 2004/013062, 13722, Exercice: une servitude de passage le plus étendu jusqu'au moment où les routes prévues sur le F.S seront établies et utilisables

Conclusion de l'étude: Cette servitude, dont il ne subsiste aujourd'hui que quelques reliquats, n'a plus de raison d'être puisque les routes nécessaires à l'accès au CCM ont été réalisées.

(Servitude type C) Passage à tous usages ID 2004/013067, 13728, Exercice: une servitude de passage à tous usages la plus étendue possible

Conclusion de l'étude: Cette servitude correspond à l'emprise des rampes qui permettent la livraison en sous-sol du CCM. Le tableau de mutation a été établi en 1964. Le parking cadastré sur le plan correspond à l'actuel parking P1. Il est curieux que les données actuelle du registre foncier donnent à voir la date du 8 mai 1973, alors que la servitude est bien enregistrée au registre foncier le 21 septembre 1964. Il s'agit peut-être d'une erreur matérielle qui devrait être corrigée.

A la question posée au début de l'étude, il est possible de répondre ainsi:

- **La raison de l'établissement de la servitude d'usage le plus étendu (Usage ID 2004/013061, 13721) sur les parcelles de la commune de Meyrin au profit du Centre commercial de Meyrin (CCM) est la réalisation d'un parking pour le CCM.**
- **Il n'y a pas eu d'utilisation de cette servitude qui ait été faite pendant la période temporelle située entre la construction du CCM et celle du centre médico-social (mairie).**

Toutefois, un autre parking a été réalisé (actuel parking P1) dont a bénéficié le CCM. Aucune servitude n'a été inscrite pour l'utilisation de ce parking. Par ailleurs, aucune requête en autorisation n'a été trouvée jusqu'à présent pour la construction initiale du parking P1.

10 SOURCES ET ANNEXES

Services consultés

DT	Aménagement, Département du Territoire
DCMO	Direction cantonale de la mensuration officielle (DT)
DCTI	Département des constructions et des technologies de l'information
CM	Commune de Meyrin, archives SUTPE
RF	Registre foncier

Publications et ouvrages consultés

Revue	<u>Architecture formes et Fonctions (AFF)</u> AFF n°7, 1960-61 AFF n°11, 1964-65
Revue	<u>Bulletin Technique de la Suisse romande (BTSR)</u> BTSR n°3 février 1964
Ouvrage	<u>L'architecture à Genève, 1919-1975 (guide DAEL)</u> publication du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (DAEL), par Jean-Marc Lamunière, Isabelle Charollais et Michel Nemeç, Editions Payot, Lausanne, 1999.
Ouvrage	<u>1896-2001, Projets d'urbanisme pour Genève</u> publication du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (DAEL), du centre de recherches sur la rénovation urbaine (CRR) et de l'Institut d'architecture à l'université de Genève (IAUG), Editions Georg, Genève 2003
Etude	<u>Etude directrice de Meyrin Cité</u> rapport de Jean-Jacques Oberson, mai 1995

Annexes

L'ensemble des annexes utilisées dans cette étude historique se trouve dans un document séparé et comporte:

A	Sources
B	Plans d'aménagement
C	Constructions sur le périmètre
D	Servitudes
E	Plans cadastre
F	Vues aériennes